RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER
COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 29 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf janvier à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune s'est assemblé à la mairie – salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Jean-Noël CHAPPUIS, maire.

Numéro de délibération : **2024-9**	**Objet : Budget 2024 – ouverture de crédits**

Date de la convocation : 25/01/2024
Nombre de conseillers en exercice : 23
Secrétaire de séance : Catherine BONY, conseillère municipale
Auxiliaire de séance : Elisabeth MATIB

MEMBRES PRÉSENTS	MEMBRES ABSENTS	Ayant donné procuration à
Jean-Noël CHAPPUIS		
Isabelle JALLAIS-GUILLET		
Pierre HERRAIZ		
	Françoise BAILLY	Jean-Noël CHAPPUIS
	Christophe BRUNET	Patrick MARTEAU
Catherine BONY		
Patrick MARTEAU		
Arthur SWORTFIGUER		
Pascal NOURRISSON		
Thierry SOURIAU		
Pascale OGEREAU		
Daniel BOULAY		
Pierre LEVAVASSEUR		
	Claudie NUNES	Isabelle JALLAIS-GUILLET
Mireille DUFAU		
Sonia DANGLE		
Laëtitia CHAUMONT		
Violaine COROLLER		
Jamal IDZIM		
Matthieu LACOTTE		
Patrice COUVRAT		
Sylvie FAILLAUFAIX		
Caroline BARBOSA-BRINET		

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal l'article L1612-61 du code général des collectivités territoriales qui permet avant le vote du budget de l'année en cours d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Il propose donc l'ouverture des crédits suivants :

Opération	Article	Objet	Montant	Observations
00124	2051	Site Internet	10 000€	
00127	2315	Voirie Rue des Charmilles	60 000€	

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal :

- ***accepte l'ouverture des crédits exposée ci-dessus,***
- ***s'engage à inscrire ces crédits au budget primitif 2024.***

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le 31/01/2024
Publié le 31/01/2024

MAIRIE de ST-GERVAIS-LA-FORÊT (41)

SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT,
Le 30/01/2024
Le maire,
Jean-Noël CHAPPUIS

le secrétaire de séance,
Catherine BONY

Accusé de réception en préfecture
041-214102121-20240131-DEL9-2024-DE
Date de réception préfecture : 31/01/2024